

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

1^{re} SESSION, 42^e LÉGISLATURE, ONTARIO
69 ELIZABETH II, 2020

Projet de loi 208

Loi proclamant le Jour du patrimoine écossais

M. J. McDonell

Projet de loi de député

1^{re} lecture 29 septembre 2020

2^e lecture

3^e lecture

Sanction royale



Loi proclamant le Jour du patrimoine écossais

Préambule

À partir des années 1700, les expulsions de nombreux citoyens issus des Highlands écossais ont entraîné le déplacement d'un grand nombre d'Écossais. Contraints d'abandonner leur foyer et sans aucun moyen de subvenir aux besoins de leur famille, beaucoup se sont tournés vers le Canada pour commencer une nouvelle vie, s'installant dans divers endroits du Haut-Canada et rejoignant leurs compatriotes qui avaient combattu pour la Couronne pendant la guerre d'indépendance des États-Unis.

Après avoir établi leur foyer et leurs moyens de subsistance, ces Écossais ont immédiatement entrepris de construire des écoles pour éduquer leurs enfants. Ils ont également contribué à la mise en place des institutions nécessaires pour bâtir un pays fort et sûr. La fierté que leur inspirait leur culture leur a donné un fort sentiment d'identité et d'estime de soi qui a contribué à leur succès. Le Haut-Canada s'est aussi retrouvé avec des traditions écossaises bien ancrées comme, par exemple, les jeux et concours des Highlands.

La fête de Saint-André est célébrée le 30 novembre et ce jour est également la fête nationale officielle de l'Écosse.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Jour du patrimoine écossais

1 Le 30 novembre de chaque année est proclamé Jour du patrimoine écossais.

Entrée en vigueur

2 La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3 Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2020 sur le Jour du patrimoine écossais*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le 30 novembre de chaque année Jour du patrimoine écossais.